FS dénonce

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [7-8]

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-284466

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'équipe de FS

vous rapporte
sans commentaire inutile les déclarations des hommes membres de la corporation du canton d'Uri qui ont refusé d'accorder le droit de vote aux femmes, estimant que les femmes avaient assez de travail si elles s'occupaient de leur ménage, participaient aux travaux agricoles et élevaient leurs enfants. La politique, ont-ils ajouté, n'a pas sa part dans un emploi du temps aussi chargé

félicite
très chaleureusement Gertrude Girard-Montet, première femme à présider une commission du Conseil de l'Europe

a trouvé
originale la façon dont *Femmes en lutte* a abordé dans son dernier numéro la question de l'égalité : on y trouve l'analyse du conte de Blanche-Neige, « première fille au pair » de la littérature. La preuve ? « Les nains dirent à Blanche-Neige : si tu veux t'occuper du ménage, faire la cuisine, les lits, la lessive, coudre et tricoter, tu peux rester chez nous, tu ne manqueras de rien... »

félicite encore
Liliane Menétrey-Lacroix, deuxième femme à présider depuis sa fondation en 1853 la Société genevoise des écrivains (anciennement section littéraire de l'Institut national genevois)

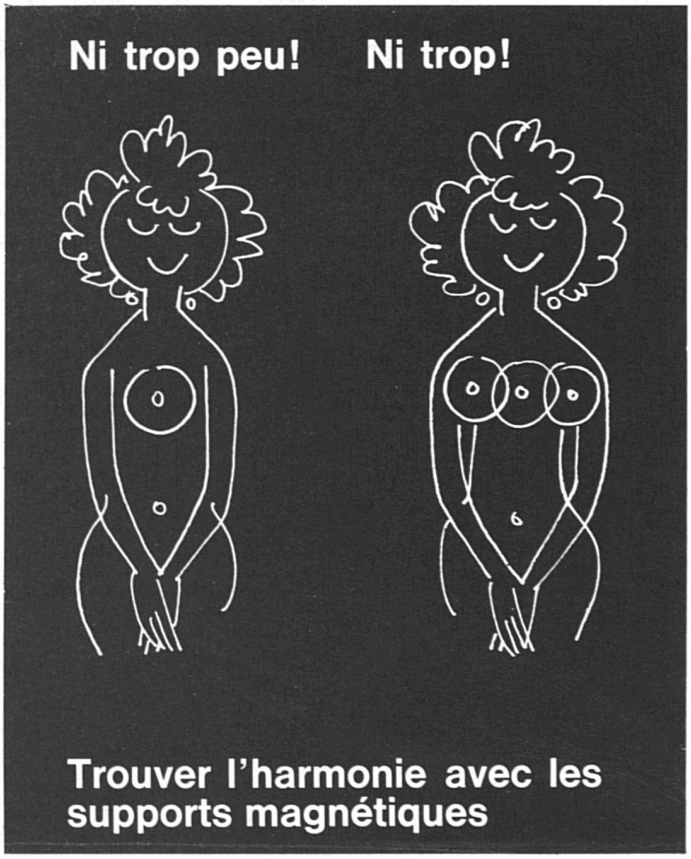
ainsi que
Mme Irène Zahnd, directrice de la Galerie d'Arfi, à Denges, qui a reçu la médaille d'argent d'arts, sciences, lettres, société académique d'éducation et d'encouragement, couronnée par l'Académie Française

a beaucoup aimé
cette publicité du Ministère canadien de l'Emploi et de l'Immigration, avec ses deux hommes d'affaires à œillères...



FS dénonce

encore une publicité sexiste qu'un lecteur nous a envoyée, affligé à juste titre de pareille sottise :



Eh non ! Ce n'est même pas une réclame pour un produit miracle qui vous en donnera ni trop peu ni trop... mais la publicité d'une maison fort réputée de bandes magnétiques. Aller trouver le rapport !

Nouvelles de l'ASF

Forum des femmes suisses : parution

Le texte intégral des 15 conférences donnés en novembre 1980 à l'occasion du Forum des Femmes suisses organisé par l'ASF vient de sortir et peut être commandé à l'adresse ci-dessous.

Cette brochure constitue un excellent bilan de la situation de la femme en Suisse, dans les domaines les plus divers, à la mi-décennie de la femme. ASF, Winterthurstr. 60, 8006 Zürich, prix : Fr. 5.50.

En faveur des handicapés

L'Alliance de Sociétés Féminines Suisses, lors de son assemblée des déléguées du 23 avril 1981, à Ermatingen, et sur proposition du Groupe Féminin Radical de Genève, a voté la résolution suivante :

Dans le cadre de l'Année Internationale des Handicapés proclamée par les Nations Unies pour 1981, l'Alliance des Sociétés Féminines Suisses, constatant les difficultés que rencontrent les personnes âgées et les handicapés désireux d'utiliser les transports publics, demande au Département fédéral des Transports et Communications, de faire en sorte que l'accès aux quais des gares ainsi qu'aux voitures, soit aménagé de manière à faciliter les déplacements des voyageurs âgés et handicapés, par exemple, en généralisant la surélévation des quais des gares, à l'instar de ce qui a été réalisé à la gare de l'Aéroport de Kloten.